



Ref. : PM/GC/PV/RT/FFM110302
Numéro de dépôt 3793276 du 23/12/10
Publication 2011-01-21 (BOPI 2011-03)

Objet : Rectification erreur matérielle

P.J. : 1 courrier Préfecture du Gard
1 statuts
1 compte-rendu d'Assemblée Constitutive
1 Cerfa n° 13973*03
1 Cerfa n° 13971*03
1 Cerfa n° 13969*01
1 Cerfa n° 12259*01
5 Cerfa n° 12259*01 rectifiés
1 chèque

INPI

DÉPARTEMENT DES MARQUES
32 rue des Trois Fontanot
92016 NANTERRE CEDEX

Aigues-Mortes, le 09 Mars 2011

LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AR

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à notre dépôt de marque de service, en date du 23 Décembre 2010, au nom de la «Fédération Française Médiévale (FFM)», par notre déposante Madame TADIOTTO Romana, nous vous informons avoir commis une erreur dans le formulaire de déclaration quant à la forme juridique de ladite marque. En effet, nous avons indiqué qu'il s'agissait d'une société, au lieu d'une association Loi 1901.

Aussi, par la présente, nous vous saurions gré de bien vouloir rectifier notre forme juridique dans le document du dépôt, vos bases de données, l'acte inscrit au Registre national des marques, ainsi que dans le Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle (BOPI 2011-03).

Afin que vous puissiez procéder à cette rectification, nous vous adressons les copies de notre déclaration d'une association auprès de la Préfecture du Gard, accompagnée de ses pièces justificatives, ainsi que le Cerfa n° 12259*01 original et le Cerfa n° 12259*01 rectifié (en 5 exemplaires).

Nous vous demandons de bien vouloir trouver un chèque n° 0807040, tiré sur la HSBC Menton, d'un montant de 100,00 €, en règlement des frais de procédure.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Patricia MOURAREAU
Présidente